

Communiqué de Presse

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2023

L'Isle d'Abeau, le 11 mars 2024



Le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 - VCT) annonce aujourd'hui que son document d'enregistrement universel 2023 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 11 mars 2024 (numéro de dépôt D.24-0093).

Ce document est disponible dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut notamment être consulté sur le site internet de Vicat (www.vicat.fr) et sera adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande au siège de la société à l'adresse suivante : Les Trois Vallons - 4 rue Aristide Bergès, F-38080 l'Isle d'Abeau, France.

CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS :

Pierre PEDROSA
Tél. +33 (0)6 73 25 98 06
pierre.pedrosa@vicat.fr

CONTACT PRESSE :

Karine Boistelle-Adnet
Tél. +33 (0)4 74 27 58 04
karine.boistelleadnet@vicat.fr

A PROPOS DU GROUPE VICAT

Depuis 170 ans, VICAT est un acteur industriel de référence dans le domaine des matériaux de construction minéraux et biosourcés. Vicat est un groupe coté sur le marché Euronext Paris et est majoritairement contrôlé par la famille fondatrice Merceron-Vicat. Engagée sur une trajectoire de neutralité carbone sur sa chaîne de valeur d'ici à 2050, l'entreprise exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Présent dans 12 pays, développés et émergents, le groupe cimentier emploie près de 10 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,937 milliards d'euros en 2023. Ancré dans les territoires, VICAT développe un modèle d'économie circulaire qui profite à tous et innove chaque jour pour réduire l'impact environnemental de la construction.